

VOLAILLES ET PARCOURS EXTÉRIEUR

Des arbres fruitiers pour le bien être des animaux et du portefeuille de l'éleveur

Si l'aménagement de parcours pour volailles répond à une obligation en production de volailles bio ou pour certaines filières de production de type alternatif, c'est aussi une opportunité, et à plus d'un titre », explique d'ambles l'orateur. Premièrement, cela permet d'augmenter la valorisation de l'espace du parcours en le rendant plus attractif. Le bien-être des volailles y est aussi amélioré grâce aux zones d'ombre et de sécurité et en aménageant des brise-vent. C'est également bénéfique à l'environnement car la diversité florale est favorisée. Enfin, l'éleveur peut y développer une production secondaire – de fruits par exemple – pouvant apporter un revenu complémentaire.

4 zones de parcours

On distingue 4 zones dans les parcours plein air : la zone de transition à la sortie des trappes,

Comment aménager le parcours extérieur des volailles ? Alain Rondia, spécialiste en arboriculture fruitière a abordé la mise en place de parcours fruitiers lors de la 16^e journée d'étude des productions porcines et avicoles à Gembloux. Une manière originale de s'assurer un revenu complémentaire à la production de volailles.

la zone intermédiaire, la zone de fond du parcours et la zone en périphérie. Un aménagement spécifique avec des végétaux adaptés est réalisé dans chaque zone.

■ **Zone de sortie des trappes :**

Des petites haies en forme de peigne sont situées perpendiculairement au bâtiment, à 5-6 m des trappes sur une longueur d'environ 12m. En général, on plante 3 à 5 haies sur la longueur du bâtiment. Ainsi pour un bâtiment de 50 m, on peut planter 3 peignes distants de 12,5 m. Ces haies, assez

denses doivent être maintenues à 1,5 - 2 m de haut par une taille annuelle.

Les espèces à feuille caduque sont privilégiées pour avoir une haie semi-perméable et ainsi éviter les tourbillons. Éviter les plantes à feuilles pérennes qui attirent les oiseaux sauvages en hiver.

Cette infrastructure va protéger les volailles du vent à la sortie des trappes et va leur servir de guide pour les mener dans le parcours. Ces plantations doivent être protégées par des treillis semi-enterrés pour que les volailles ne mettent pas les racines à nu en grattant. Un paillage des haies est primordial pour éviter la prolifération des mauvaises herbes.

Le choix des plants se fait sur base de divers critères dont une croissance limitée à maxi-



L'aménagement du parcours des volailles participe vraiment au bien-être des animaux. En plein été, les poules ponduses restent à l'ombre des végétaux.

mun 3 m, des essences indigènes et rustiques, un étalement de la floraison pour l'aspect décoratif mais surtout comme fonction mellifère. Parmi les plantes recommandées pour cette zone, Alain Rondia cite le viburnum opulus ou lantana, la symphorine, le cornouiller, le fusain, le ligustrum, le prunellier... Les plants sont plantés à 1,5 m de distance sur 12 m soit 8 plants par peigne.

■ **Zone intermédiaire : les bosquets**

Cette zone d'ombre et de protection du vent, à 40 m de la sortie des trappes est constituée de petits bosquets espacés de 20-25 m l'un de l'autre. Il s'agit d'enclaves de 18 m² (4x4,5m) rassemblant des plantes de différentes hauteurs. On peut y planter des petits fruits (groseilles, cassis, framboises...) et des fruitiers de plus grande dimension comme des noisetiers, sureaux... On recommande la plantation de 4 plants de petits fruits associés à un arbre fruitier de plus grande dimension. Les plants seront aussi paillés et protégés par un treillis semi-enterré.

■ **Haies diversifiées sur le périmètre du parcours**

Ces haies brise-vent doivent être semi-perméables pour éviter les tourbillons. Elles sont composées d'une diversité d'arbres et d'arbustes atteignant des hauteurs variant de 6 à 15m. Alain Rondia propose d'alterner des essences fruitières nobles à croissance lente comme le noyer ou le châtaignier, plantés tous les 15 m. Dans l'inter-valle, on peut intercaler des essences à croissance rapide (aulnes, noisetiers, saules...) qui peuvent être récoltées pour laisser la place aux essences plus nobles. Dans les espaces restant, on peut encore prévoir des espèces à plus faible croissance (ligustrum, cotoneaster, prunus...) pour rendre la haie assez dense à tous les étages. Dans les sols lourds et peu drainants, l'orateur recommande la plantation d'aune ou de saule, ce dernier étant conduit en têtard afin de valoriser le bois tous les 5-10 ans comme bois de chauffe.

■ **Zone de fond du parcours : alignement d'arbres fruitiers**

Les arbres fruitiers jouent un rôle de haies protectrices pour les



L'implantation de petites haies à la sortie des trappes permet une meilleure occupation du parcours car ces haies servent de guide aux volailles.

Exemple de choix variétal rustique

Variétés de pommes : 80 %

Exemple de choix variétal pour l'élaboration d'un jus de pomme équilibré par ordre de période de cueillette : « Alkmene », « Transparente de Lesdahn », « Cwastresse double », « Cwastresse Simple », « Reinette Etoilee », « Belle-Fleur Large Mouché », « Sang de Beur », « Reinette Baumann », « Reinette de Waleffe », « Reinette Herraut », « Reinette de France », « Court-Pendu Rouge », « Gris Braibant », « Gueule de Mouton », « Président Van Dievoet », « Reinette Dubois »...

Variétés de poires : 10 %

Exemple de choix variétal de poires par ordre de période de cueillette : « Précoce Hemin », « Double Philippe », « Madame Grégoire », « Saint-Mathieu », « Beurré de Naghin », « Bronzée d'Engghien »...

Variétés de prunes : 5 %

Exemple de choix variétal de prunes par ordre de période de cueillette : « Reine-Claude d'Oullins », « Reine-Claude Crottée », « Altesse Simple », « Prune de Namur », « Wignon », « Prune de Prince », « Sainte Catherine »...

Variétés de cerises : 5 %

Exemple de choix variétal de cerises par ordre de période de cueillette : « Heishoven », « Annabella », « Kordia », « Grotte de Schaarbeek », « Semis Ghijssens », « Réghna ».

volailles et permettent la production de fruits. Afin de combiner le pâturage éventuel par des bovins et le parcours des volailles, Alain Rondia recommande la plantation d'un verger « haute tige ». Il s'agit d'arbres greffés à 2m sur des porte-greffe très vigoureux.

Pour faciliter la gestion et la qualité du pâturage, une distance de plantation entre les lignes de 24 m est recommandée. Dans la ligne la distance entre les arbres sera de 12m d'intervalle afin d'obtenir assez rapidement un effet de haie plus ou moins continu. Pratiquement cela correspond à une densité de 34 arbres par ha. Sachant qu'un fruitier adulte couvrira 100 m² environ, on aura ainsi 30 à 40 % de surface ombragée, ce qui est

préconisé par le secteur avicole. Cet agencement permet de créer des cou-

loirs pour les volailles tout en facilitant la circulation des machines entre les arbres. Si une plus forte densité est souhaitée, l'intervalle entre les lignes peut être ramené à 16m, avec une distance de 12m dans la ligne. La densité est ainsi portée à 50 arbres par ha.

L'orateur préconise une diversité d'espèces fruitières et recommande par exemple 80 % de pommiers, 10 % de poiriers, 5 % de pruniers (réservés aux sols les plus lourds et les moins drainants) et 5 % de cerisiers. Pour faciliter la récolte, il est conseillé de regrouper les variétés de pommes par période de maturité. Autre principe à respecter : im-

planter les variétés les plus hâtives le plus près des bâtiments, les variétés tardives étant les plus éloignées. Au niveau des variétés, l'orateur préconise les vieilles variétés de nos terroirs, rustiques, productives, faciles à conduire et peu sensibles aux maladies (pas de traitements). Les autres critères de choix portent sur la maturité de cueillette ou de ramassage, les associations permettant une bonne pollinisation de toutes les variétés et les possibilités de transformation. Ainsi pour la production de jus de fruits, on veillera à associer des variétés s'accordant pour produire un jus de qualité.

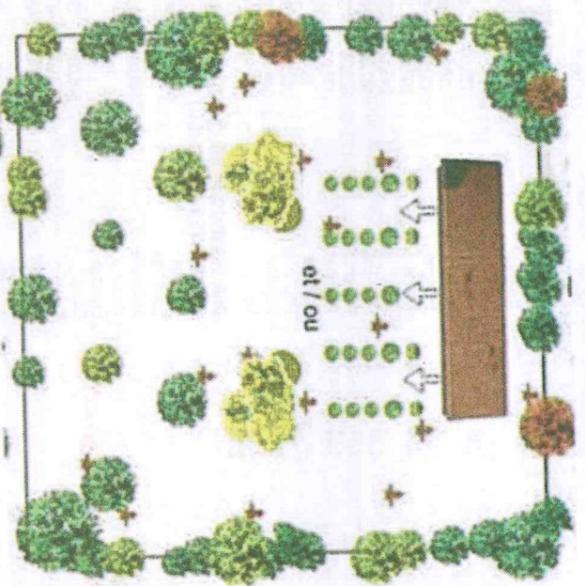
Mise en place : piquetage,

protection...

Côté pratique, Alain Rondia conseille d'acheter les plants chez un pépiniériste adhérant à la charte de qualité « Certifruit » qui garantit l'identité des variétés (porte-greffe et variété fruitière) et une bonne qualité des arbres (calibre des troncs, forme des couronnes, résistance aux maladies et ravageurs).

Après s'être renseigné sur la qualité du sol et avoir élaboré le plan de plantation, le choix des espèces et variétés et du pépiniériste s'impose. La plantation peut ensuite démarrer. La première étape consiste à réaliser le piquetage au niveau du parcours et à planter les tuteurs. Avant la plantation, les racines des arbres sont protégées contre les campagnols : un panier entourant les racines est réalisé avec un treillis de type poussin (13 mm de diamètre). Les arbres hautes tiges sont plantés dans des trous de 1m sur 1m en veillant à ce que le point de greffe soit toujours hors du sol. Des protections contre le bétail et le gibier ne sont pas négligées.

Après la plantation, les arbres sont taillés en privilégiant l'axe vertical, pour accroître leur longévité. Durant les premières années, les arbres seront taillés chaque année, une taille d'élagage étant suffisante par la suite. Côté coût, l'orateur précise qu'il faut compter 20 à 23euros par arbre fruitier et 20 à 25 euros pour la protection. Une aide à la plantation peut-être obtenue pour une densité de 50 arbres par hectare.



Zone en périphérie de parcours = haies diversifiées

Zone de sortie des trappes
= les peignes

Zone intermédiaire
= les bosquets

Zone de fond de parcours
= les arbres fruitiers

On distingue 4 zones
dans les parcours
plein air.